



Document d'Information Communal sur les **RI**sques **M**ajeurs

Simples et **essentie**lles
LES CONDUITES À SUIVRE
face aux RISQUES MAJEURS

**S'informer
& Savoir se protéger**



**Connaître
& Réagir efficacement**

SOMMAIRE

LIENS UTILES & DÉMARCHES D'INDEMNISATION

 page 01

INONDATIONS

 page 02

FEUX DE FORÊT

 page 03

TRANSPORTS DE MATIÈRES DANGEREUSES

 page 04

SÉISME

 page 05

MOUVEMENT DE TERRAIN

 page 06

TEMPÊTE

 page 07

CANICULE

 page 08

POLLUTION ATMOSPHERIQUE

 page 09

RISQUE NUCLÉAIRE OU RADIOLOGIQUE

 page 10

ACCIDENT INDUSTRIEL

 page 11

VIGILANCE ATTENTATS

 page 12

LIENS INTERNET UTILES

- Prévisions et vigilances météorologiques : www.meteo.fr
- Carte de vigilance crues : www.vigicrues.ecologie.gouv.fr
- Site de la Préfecture du Gard : www.gard.pref.gouv.fr
- Portail du Ministère de la prévention des risques majeurs : www.prim.net
- CDIA Centre de Documentation et d'Informations de l'Assurance : www.cdia.fr

EN CAS DE CRISE

Un Poste de Commandement de Crise est ouvert en MAIRIE DE MILHAUD
Tél. 04 66 74 22 88

Si vous êtes témoin d'une situation de détresse, alertez les **POMPIERS**
Tél. 18 (poste fixe) - 112 (portable)

Autres numéros de secours :

POLICE : 17 - SAMU : 15
POLICE MUNICIPALE : 04 66 74 36 95

LES DÉMARCHES D'INDEMNISATION

- Contacter votre assurance, vous reporter à votre contrat
- **Prendre des photos** des objets et zones inondées
- **Ne rien jeter avant** le passage de l'expert
- Déclarer le sinistre à votre assureur multirisque habitation dès que vous en avez eu connaissance. Adresser votre déclaration **par lettre recommandée avec accusé réception**
- Effectuer vos déclarations auprès de votre assureur **dans les 10 jours après la publication de l'arrêté de catastrophe naturelle** au Journal Officiel

INONDATIONS

CONSIGNES DE SÉCURITÉ



 Coupez le gaz
et l'électricité



 Ne téléphonez pas,
sauf en cas
d'urgence médicale



 Gagez rapidement
un point haut ou
montez à l'étage



 Évitez les
déplacements



 Informez-vous en
écoutant France Bleu
Gard Lozère sur 90.2



 N'allez pas chercher vos
enfants, ils seront pris
en charge par le
personnel présent sur
place



FEUX DE FORÊT

CONSIGNES DE SÉCURITÉ



■ Fermez les volets
Calfeutrez et
arrosez les portes,
les fenêtres et
toutes les aérations



■ Informez-vous en
écoutant France Bleu
Gard Lozère sur 90.2



■ Fermez les bouteilles
de gaz situées à
l'extérieur



■ Éloignez-vous dos au
vent et mettez-vous à
l'abri dans le bâtiment
le plus proche



■ Ouvrez le portail de votre terrain pour
faciliter l'accès aux pompiers (si votre
habitation est exposée au feu)



■ N'allez pas chercher
vos enfants, ils
seront pris en charge
par le personnel
présent sur place



■ Ne téléphonez pas,
sauf en cas
d'urgence médicale



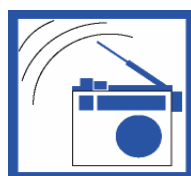
TRANSPORTS

de matières dangereuses

CONSIGNES DE SÉCURITÉ



■ Mettez-vous à l'abri dans le bâtiment le plus proche



■ Informez-vous en écoutant France Bleu Gard Lozère sur 90.2



■ Fermez les portes et les fenêtres et bouchez les ouvertures et les aérations



■ Coupez le gaz et l'électricité



■ Ne fumez pas



■ Ne téléphonez pas, sauf en cas d'urgence médicale



■ N'allez pas chercher vos enfants, ils seront pris en charge par le personnel présent sur place



SÉISMES

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

À L'INTÉRIEUR D'UN LOCAL OU HABITATION



- Pendant les secousses mettez-vous près d'un mur, d'une colonne porteuse ou sous des meubles solides

À L'EXTÉRIEUR



- Éloignez-vous des bâtiments



- Ne restez pas sous des fils électriques ou ce qui peut s'effondrer



En voiture, arrêtez-vous, coupez le moteur et attendez la fin des secousses

APRÈS LES SECOUSSES



- Coupez l'eau, le gaz et l'électricité



- Informez-vous en écoutant France Bleu Gard Lozère sur 90.2



- Évacuez le bâtiment sans prendre l'ascenseur



- Ne fumez pas



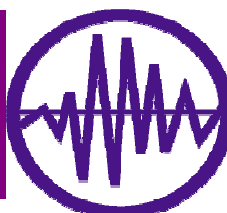
- Ne rentrez pas dans un bâtiment endommagé



- Ne téléphonez pas, sauf en cas d'urgence médicale



- N'allez pas chercher vos enfants, ils seront pris en charge par le personnel présent sur place



MOUVEMENT DE TERRAIN

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

EN CAS DE CHUTE DE BLOC OU DE GLISSEMENT DE TERRAIN



Coupez le gaz et l'électricité



Éloignez-vous des bâtiments



Éloignez-vous de la zone dangereuse



Ne revenez pas sur vos pas

APRÈS L'ÉVÈNEMENT



Informez-vous en écoutant France Bleu Gard Lozère sur 90.2



Ne téléphonez pas, sauf en cas d'urgence médicale



N'entrez pas dans un bâtiment endommagé



Évitez les déplacements



N'allez pas chercher vos enfants, ils seront pris en charge par le personnel présent sur place



TEMPÊTE

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

AVANT

- Consulter la carte de vigilance "MÉTÉO" (www.meteo.fr) et connaître les comportements adaptés
- Rentrer à l'intérieur les objets susceptibles d'être emportés
- Rentrer dans un abri en dur
- Fermer les portes et les volets
- Rentrer les bêtes et le matériel
- S'éloigner des bords de mer et des lacs
- Annuler les sorties en mer ou en rivière
- Arrêter les chantiers, rassembler le personnel
- Mettre les grues en girouette

PENDANT

- S'informer du niveau d'alerte, des messages météo et des consignes des autorités
- Se déplacer le moins possible (si vous êtes en voiture : rouler lentement)
- Débrancher les appareils électriques et les antennes de télévision

APRÈS

- Réparer ce qui peut l'être sommairement (toiture notamment)
- Couper les branches et les arbres qui menacent de s'abattre
- Faire attention aux fils électriques et téléphoniques tombés



CANICULE



LE RISQUE CANICULE

Le mot "**CANICULE**" désigne un épisode de température élevées, de jour comme de nuit, sur une période prolongée. La canicule, comme le grand froid, constitue un danger pour la santé de tous.

La plateforme téléphonique "Canicule Info Service" vous informe également au 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe), tous les jours de 9h00 à 19h00. Elle est activée dès le premier épisode

LES BONS RÉFLEXES

■ Buvez régulièrement de l'eau

■ Rafraîchissez-vous et mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour

■ Mangez en quantité suffisante et ne buvez pas d'alcool

■ Évitez de sortir aux heures les plus chaudes et passez plusieurs heures par jour dans un lieu frais

■ Évitez les efforts physiques

■ Maintenez votre logement frais

Donnez régulièrement de vos nouvelles à vos proches et osez demander de l'aide

■ Consultez le site : vigilance.meteofrance.com

POLLUTION ATMOSPHERIQUE

LES BONS RÉFLEXES

La pollution n'est pas considérée comme un risque technologique ou industriel, néanmoins en milieu urbain, tous les habitants sont exposés à ces effets. Les principales sources de pollution de l'air sont l'industrie au sens large, le chauffage et les transports. Chaque catégorie est responsable de l'émission de polluants qui lui sont parfois spécifiques.

■ **Suivez les consignes édictées par la Préfecture (circulation alternée, limitation de vitesse,...)**

■ **Lors de l'annonce d'un pic de pollution, les personnes sensibles (jeunes enfants, personnes âgées, asthmatiques, déficients respiratoires) doivent éviter les sorties et les efforts physiques**

■ **Essayez de vous déplacer le plus possible à pied, à vélo ou en transports en commun**



RISQUE NUCLÉAIRE OU RADIOLOGIQUE

Qu'est ce que le risque nucléaire ?

Le risque nucléaire provient de la survenue d'accidents, conduisant à un rejet d'éléments radioactifs à l'extérieur des conteneurs et enceintes prévus pour les contenir. Les accidents peuvent survenir :

- lors d'accidents de transport, car des sources radioactives intenses sont quotidiennement transportées par route, rail, bateau, voire avion
- lors d'utilisations médicales ou industrielles de radioéléments, tels les appareils de contrôle des soudures (gammagraphes)
- en cas de dysfonctionnement grave sur une installation nucléaire industrielle et particulièrement sur une centrale électronucléaire (INB).

LES BONS RÉFLEXES

- **Suivez les consignes des autorités en écoutant France Bleu Gard Lozère 90.2**
- **Mettez-vous à l'abri dans un lieu clos et restez-y confiné**
ATTENTION, un véhicule n'est pas une bonne protection
- **Ne téléphonez pas, sauf en cas d'urgence médicale**
- **Évitez les déplacements**
- **Tenez-vous prêt à évacuer**



ACCIDENT INDUSTRIEL

L'ALERTE : en cas d'accident, la population est avertie par le **S**ignal **N**ational d'**A**lerte (**SNA**) et les autres moyens d'alerte propres à chaque collectivité

LES BONS RÉFLEXES

AVANT

- Connaître le signal d'alerte et les consignes de sécurité
- Connaître la fréquence de la radio qui diffusera les messages

DÈS L'ALERTE

- Rentrer dans le bâtiment le plus proche
- Fermer toutes les ouvertures. Un local clos ralentit la pénétration éventuelle de gaz toxique
- Arrêter la ventilation, boucher les entrée d'air
- Couper le chauffage
- Écouter la radio (Radio France, France Inter). Toutes les précisions sur la nature du danger, l'évolution de la situation et les consignes de sécurité à respecter vous seront données par la radio
- Ne pas aller chercher ses enfants à l'école - Vos enfants seront plus en sécurité à l'école que dans la rue. Les enseignants connaissent les consignes à appliquer. Par ailleurs, en vous déplaçant, vous risqueriez de vous mettre inutilement en danger et de gêner les secours.
- Ne pas téléphoner. Les lignes téléphoniques doivent rester libres pour les urgences et les secours. Les informations vous seront données par la radio.
- Ne pas fumer. Éviter toute flamme ou étincelle en raison du risque d'explosion

APRÈS

- À la fin de l'alerte, aérer toutes les pièces du bâtiment



VIGILANCE ATTENTATS

1/ S'ÉCHAPPER

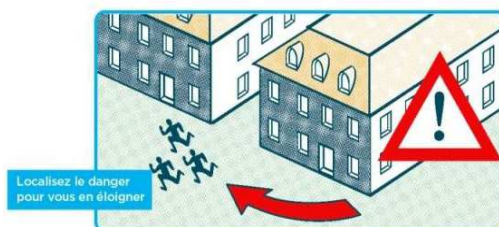
- Condition n°1 :** * Être certain que vous avez identifié la localisation exacte du danger
- Condition n°2 :** * Être certain de pouvoir vous échapper sans risque avec les élèves
- Dans tous les cas :**
- * Rester calme
 - * Prendre la sortie la moins exposée et la plus proche
 - * Utiliser un itinéraire connu
 - * Demander le silence absolu

Les informations à retenir pour alerter

Où ? Localisation

Quoi ? Nombre de victimes,
Nature de l'attaque, armes

Oui ? Nombre d'assaillants et intentions



2/ SE CACHER - S'ENFERMER

Dans la mesure où vous ne pouvez pas vous échapper en totale sécurité avec vos élèves, enfermez-vous, barriquez-vous, cachez-vous.

Situation N°1 : Les élèves sont dans les classes

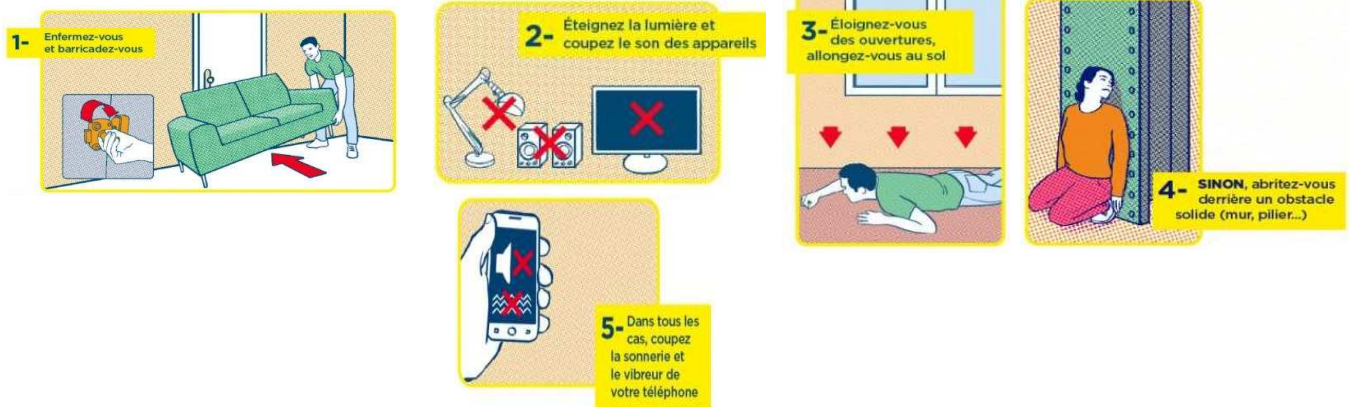
- * Rester dans la classe
- * Verrouiller la porte

Situation N°2 : Les élèves ne sont pas dans les classes

- * Rejoindre les locaux pré-identifiés les plus sûrs

Dans tous les cas :

- * Se barricader au moyen du mobilier identifié auparavant
- * Éteindre les lumières
- * S'éloigner des murs, portes et fenêtres
- * S'allonger au sol derrière plusieurs obstacles solides
- * Faire respecter le silence absolu (portables en mode silence, sans vibreur)
- * Rester proche des personnes manifestant un stress et les rassurer
- * Attendre l'intervention des forces de l'ordre



3/ ALERTER

- * Déclencher l'alerte spécifique "**attaque terroriste**" prévue par l'établissement et non pas l'alarme incendie
- * Prévenir les forces de sécurité **17 ou 112** en essayant de donner les informations essentielles (**Où ? Quoi ? Qui ?**)



Se conformer aux consignes des forces de l'ordre et faciliter l'action des secours

- * N'évacuer les lieux que sur l'instruction des forces de l'ordre
- * Laisser toutes les affaires sur place
- * Évacuer calmement les mains levées et apparentes pour éviter d'être perçu comme un suspect
- * Signaler les blessés et l'endroit où ils se trouvent





MILHAUD

MAIRIE DE MILHAUD - 1, Rue Pierre Guérin. CS 40001 - 30540 MILHAUD
Tél. 04 66 74 22 88 - Fax 04 66 74 11 94 - Site : www.milhaud.fr